

Le 8 juin 2010

JORF n°0127 du 4 juin 2010

Texte n°24

ARRETE

**Arrêté du 26 avril 2010 portant désignation du site Natura 2000 pelouses et forêts calcicoles des coteaux de la Cure et de l'Yonne en amont de Vincelles (zone spéciale de conservation)**

NOR: DEVN0908507A

Le ministre d'Etat, ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer, en charge des technologies vertes et des négociations sur le climat, et la secrétaire d'Etat chargée de l'écologie,

Vu la directive 92/43/CEE du Conseil du 21 mai 1992 modifiée concernant la conservation des habitats naturels ainsi que de la faune et de la flore sauvages, notamment ses articles 3 et 4 et ses annexes I et II ;

Vu la décision de la Commission des Communautés européennes du 12 décembre 2008 arrêtant, en application de la directive 92/43/CEE du Conseil du 21 mai 1992, la liste des sites d'importance communautaire pour la région biogéographique continentale ;

Vu le code de l'environnement, notamment le I et le III de l'article L. 414-1 et les articles R. 414-1, R. 414-3, R. 414-4 et R. 414-7 ;

Vu l'arrêté du 16 novembre 2001 modifié relatif à la liste des types d'habitats naturels et des espèces de faune et de flore sauvages qui peuvent justifier la désignation de zones spéciales de conservation au titre du réseau écologique européen Natura 2000 ;

Vu les avis des communes et des établissements publics de coopération intercommunale concernés,

Arrêtent :

**Article 1**

Est désigné sous l'appellation « site Natura 2000 pelouses et forêts calcicoles des coteaux de la Cure et de l'Yonne en amont de Vincelles » (zone spéciale de conservation FR 2600974) l'espace délimité sur la carte d'assemblage au 1/200 000 ainsi que sur les sept cartes au 1/25 000 ci-jointes, s'étendant sur une partie du territoire des communes suivantes du département de l'Yonne : Annay-la-Côte, Arcy-sur-Cure, Cravant, Fontenay-près-Vézelay, Girolles, Givry, Irancy, Lucy-le-Bois, Mailly-la-Ville, Mailly-le-Château,

Merry-sur-Yonne, Précý-le-Sec, Saint-Moré, Voutenay-sur-Cure.

## **Article 2**

La liste des types d'habitats naturels et des espèces de faune et flore sauvages justifiant la désignation du site Natura 2000 pelouses et forêts calcicoles des coteaux de la Cure et de l'Yonne en amont de Vincelles figure en annexe au présent arrêté.

Cette liste ainsi que les cartes visées à l'article 1er ci-dessus peuvent être consultées à la préfecture de l'Yonne, dans les mairies des communes situées dans le périmètre du site, à la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Bourgogne ainsi qu'à la direction de l'eau et de la biodiversité au ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer, en charge des technologies vertes et des négociations sur le climat.

## **Article 3**

La directrice de l'eau et de la biodiversité au ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer, en charge des technologies vertes et des négociations sur le climat, est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Journal officiel de la République française.

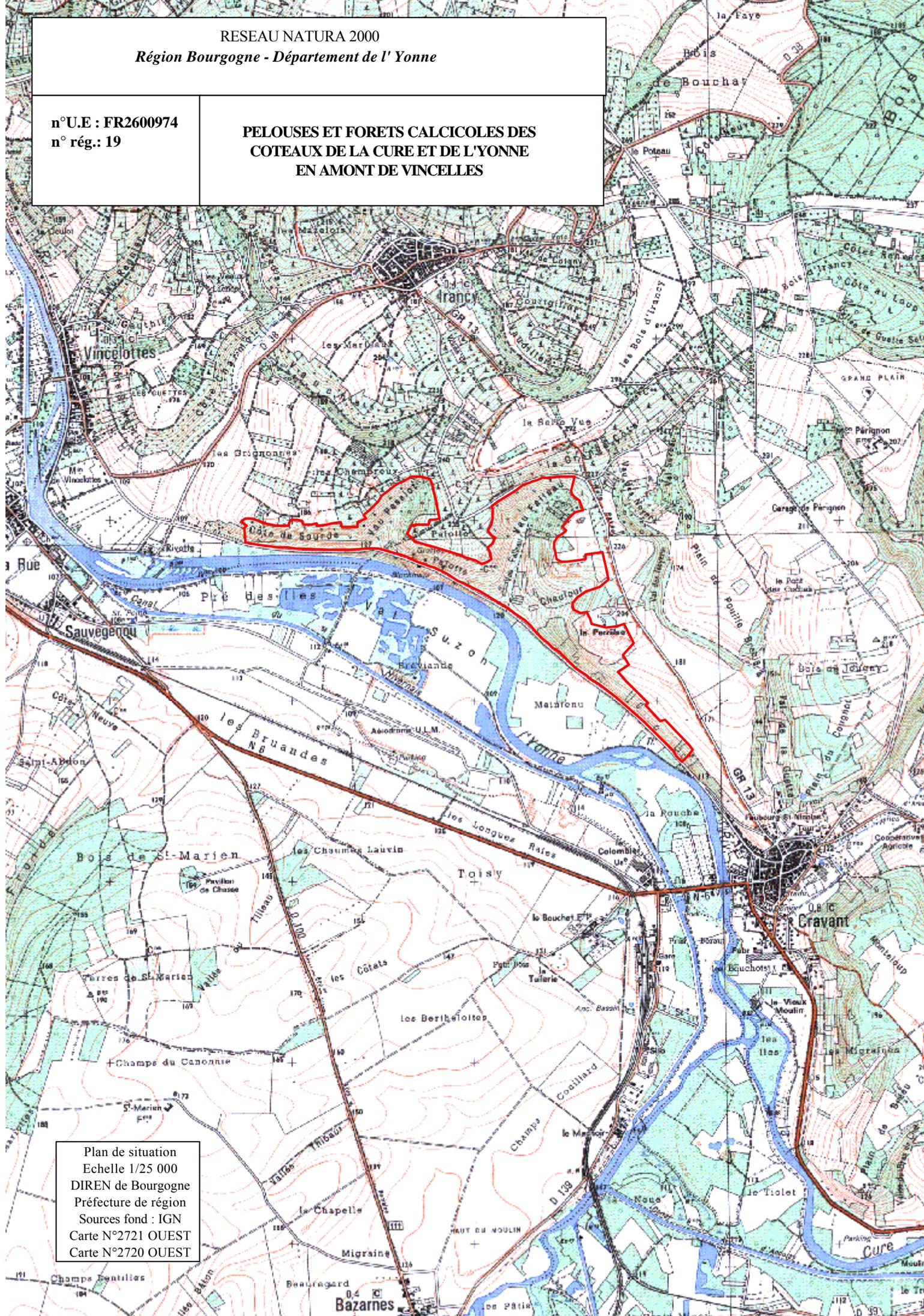
Fait à Paris, le 26 avril 2010.

Le ministre d'Etat, ministre de l'écologie,  
de l'énergie, du développement durable et de la mer,  
en charge des technologies vertes  
et des négociations sur le climat,  
Jean-Louis Borloo  
La secrétaire d'Etat  
chargée de l'écologie,  
Chantal Jouanno

RESEAU NATURA 2000  
Région Bourgogne - Département de l'Yonne

n°U.E : FR2600974  
n° rég.: 19

PELOUSES ET FORETS CALCICOLES DES  
COTEAUX DE LA CURE ET DE L'YONNE  
EN AMONT DE VINCELLES

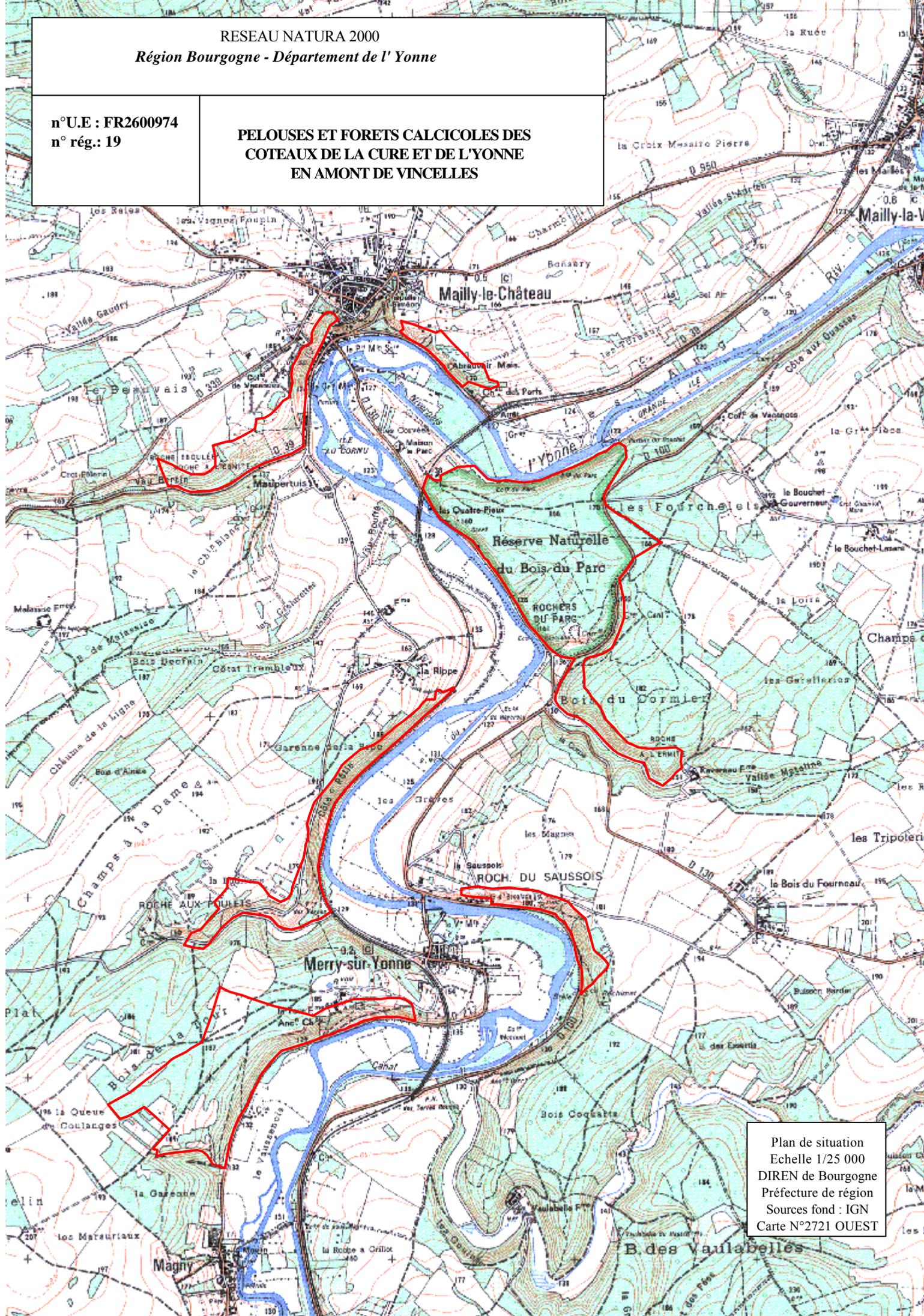


Plan de situation  
Echelle 1/25 000  
DIREN de Bourgogne  
Préfecture de région  
Sources fond : IGN  
Carte N°2721 OUEST  
Carte N°2720 OUEST

RESEAU NATURA 2000  
Région Bourgogne - Département de l'Yonne

n°U.E : FR2600974  
n° rég.: 19

PELOUSES ET FORETS CALCICOLES DES  
COTEAUX DE LA CURE ET DE L'YONNE  
EN AMONT DE VINCELLES

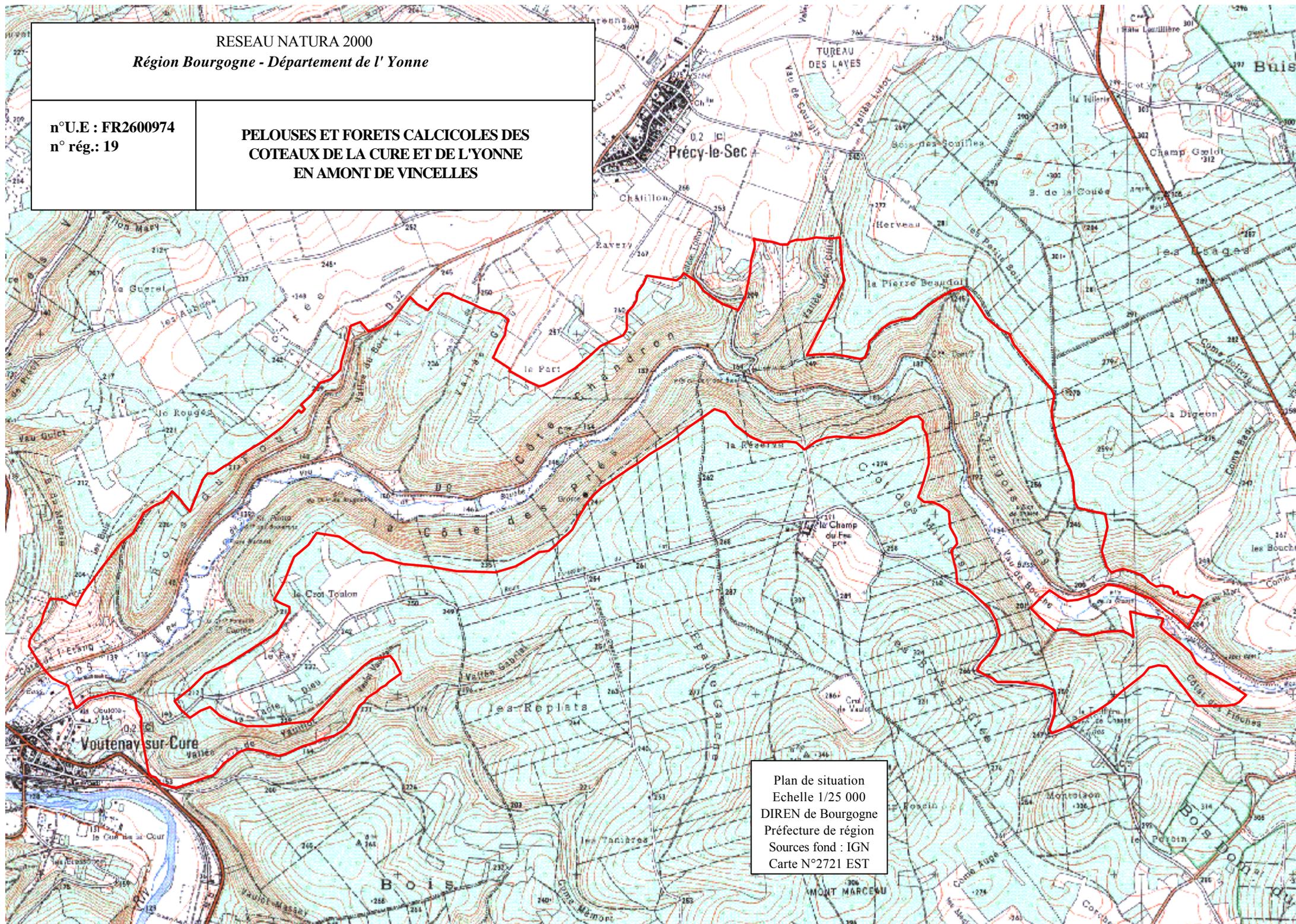


Plan de situation  
Echelle 1/25 000  
DIREN de Bourgogne  
Préfecture de région  
Sources fond : IGN  
Carte N°2721 OUEST

RESEAU NATURA 2000  
*Région Bourgogne - Département de l'Yonne*

n°U.E : FR2600974  
n° rég.: 19

**PELOUSES ET FORETS CALCICOLES DES  
COTEAUX DE LA CURE ET DE L'YONNE  
EN AMONT DE VINCELLES**

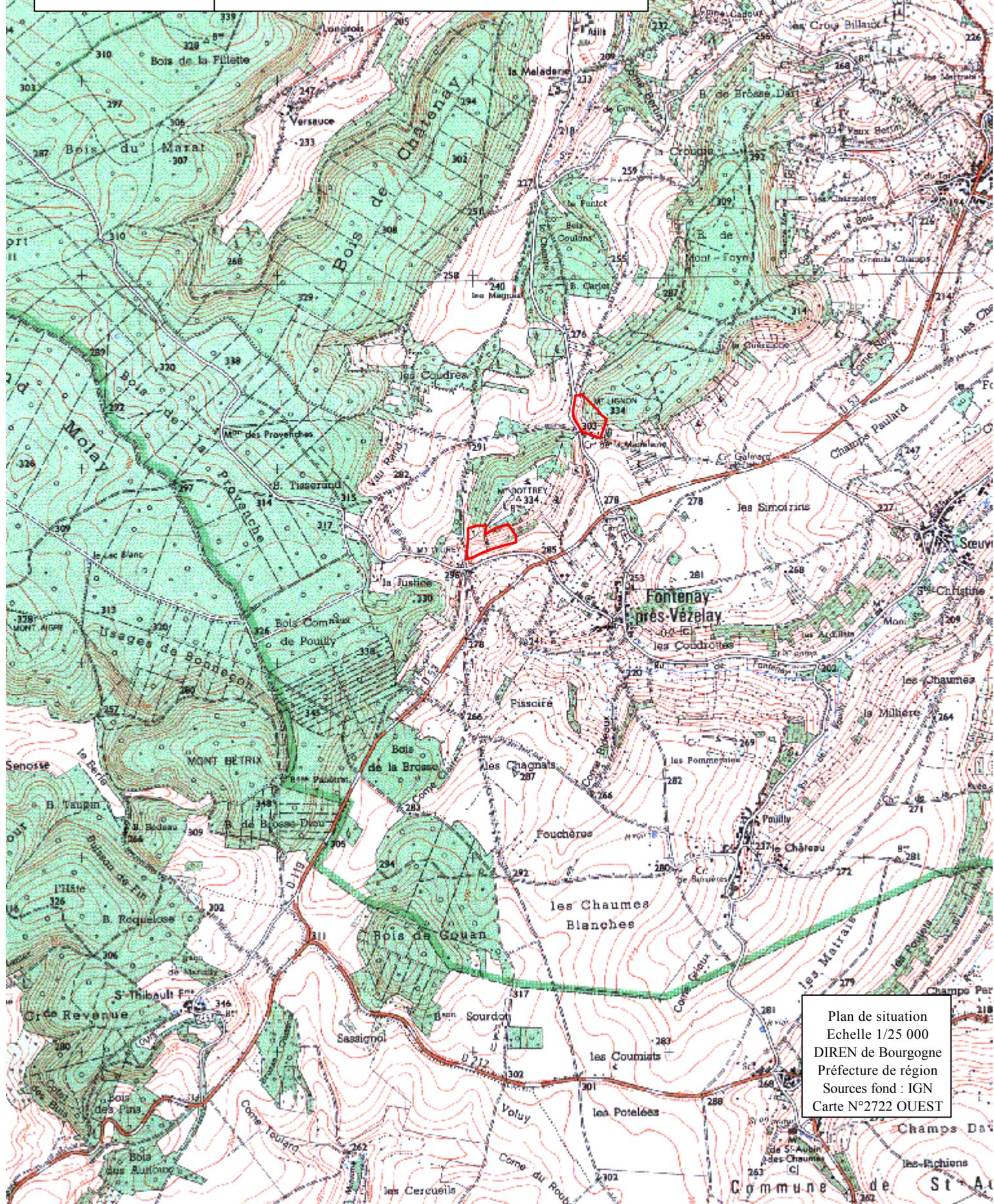


Plan de situation  
Echelle 1/25 000  
DIREN de Bourgogne  
Préfecture de région  
Sources fond : IGN  
Carte N°2721 EST

RESEAU NATURA 2000  
Région Bourgogne - Département de l'Yonne

n°U.E : FR2600974  
n° rég.: 19

PELOUSES ET FORETS CALCICOLES DES  
COTEAUX DE LA CURE ET DE L'YONNE  
EN AMONT DE VINCELLES

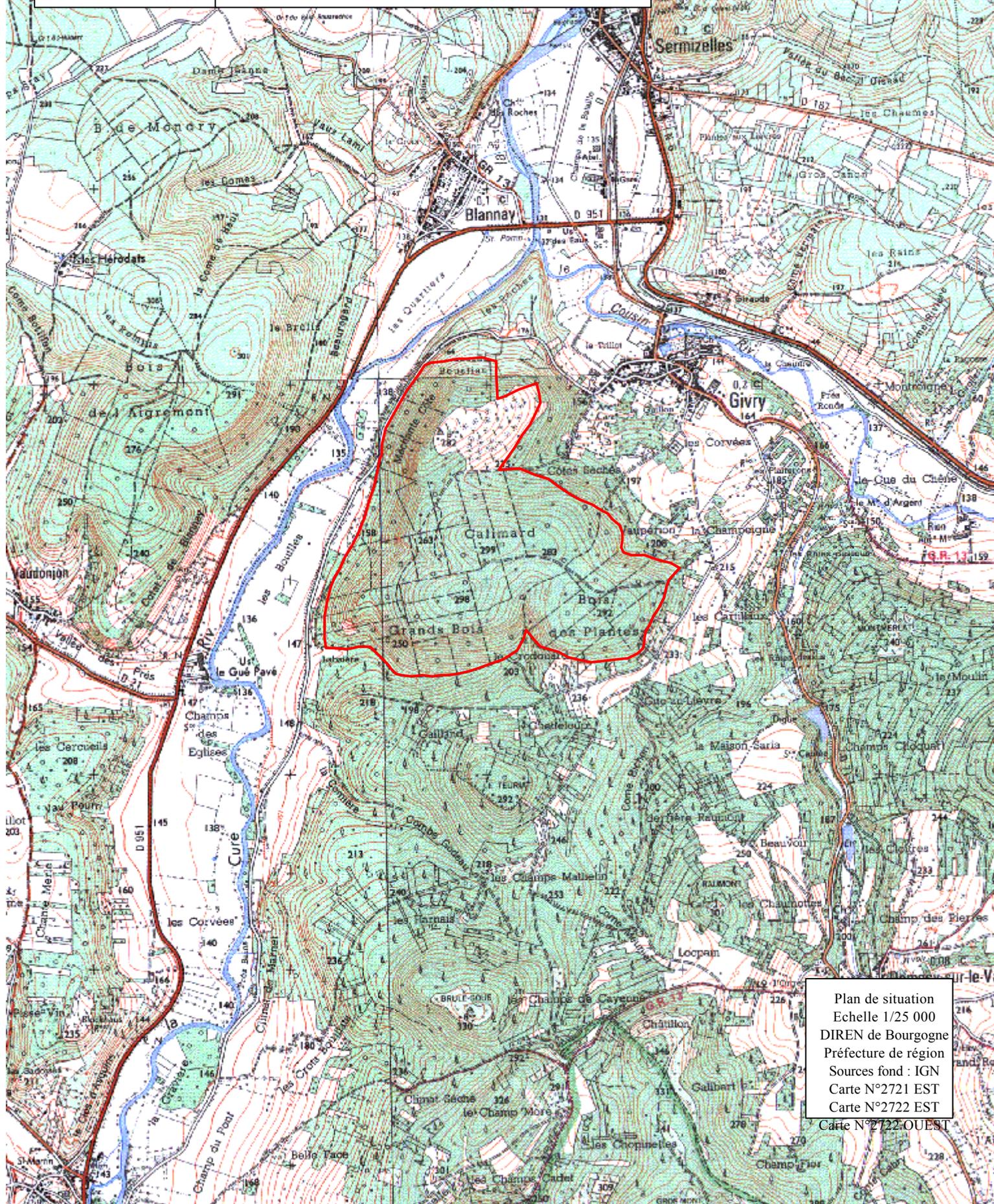


Plan de situation  
Echelle 1/25 000  
DIREN de Bourgogne  
Préfecture de région  
Sources fond : IGN  
Carte N°2722 OUEST

RESEAU NATURA 2000  
Région Bourgogne - Département de l'Yonne

n°U.E : FR2600974  
n° rég.: 19

PELOUSES ET FORETS CALCICOLES DES  
COTEAUX DE LA CURE ET DE L'YONNE  
EN AMONT DE VINCELLES



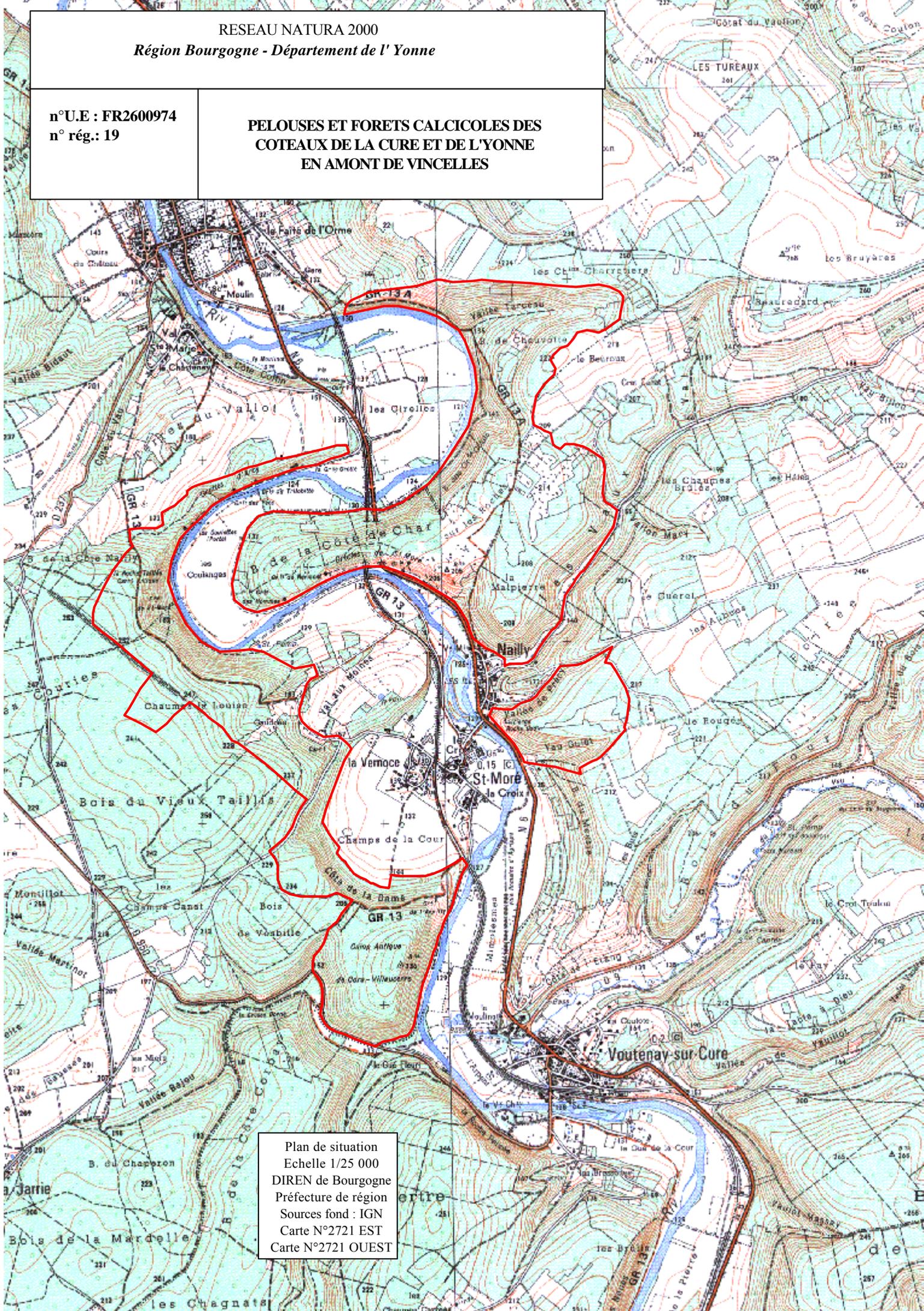
Plan de situation  
Echelle 1/25 000  
DIREN de Bourgogne  
Préfecture de région  
Sources fond : IGN  
Carte N°2721 EST  
Carte N°2722 EST  
Carte N°2722 OUEST

RESEAU NATURA 2000  
Région Bourgogne - Département de l'Yonne

n°U.E : FR2600974  
n° rég.: 19

PELOUSES ET FORETS CALCICOLES DES  
COTEAUX DE LA CURE ET DE L'YONNE  
EN AMONT DE VINCELLES

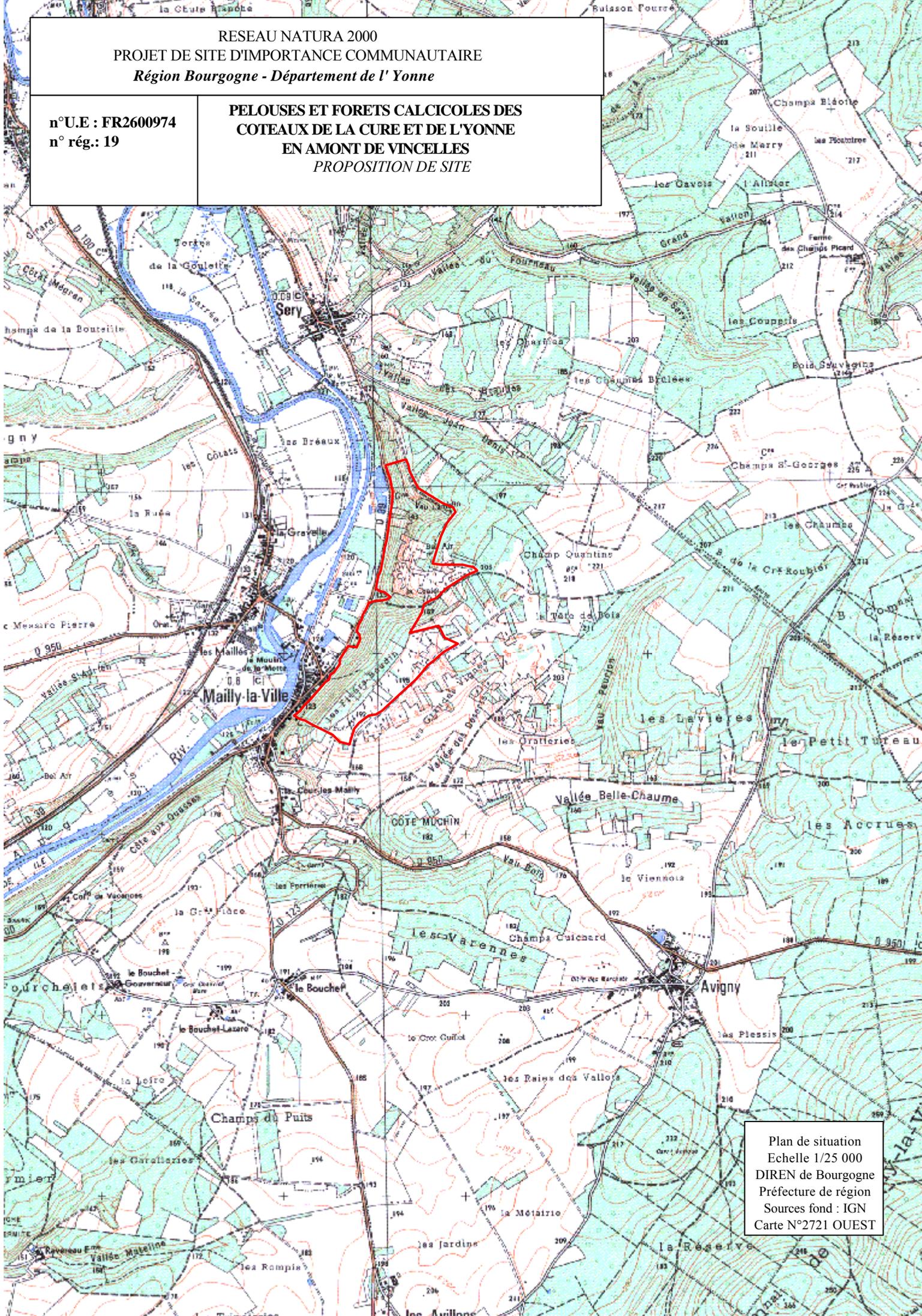
Plan de situation  
Echelle 1/25 000  
DIREN de Bourgogne  
Préfecture de région  
Sources fond : IGN  
Carte N°2721 EST  
Carte N°2721 OUEST



RESEAU NATURA 2000  
PROJET DE SITE D'IMPORTANCE COMMUNAUTAIRE  
*Région Bourgogne - Département de l'Yonne*

n°U.E : FR2600974  
n° rég.: 19

**PELOUSES ET FORETS CALCICOLES DES  
COTEAUX DE LA CURE ET DE L'YONNE  
EN AMONT DE VINCELLES  
PROPOSITION DE SITE**



Plan de situation  
Echelle 1/25 000  
DIREN de Bourgogne  
Préfecture de région  
Sources fond : IGN  
Carte N°2721 OUEST